



# Procès-Verbal de la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

Réunion du : **jeudi 12 mai 2022 à 18h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de football**

Président : M. Abdelhafid HORMI.

Présents : M. M. ESCHYLLE Michel (CDA)

Excusés: M. Arnold MAKWO, Christian BAUDUIN, HIMMI Abdelhamid.

Secrétaire de Séance : Mme Marina SAUVAGE

## 1. Invitations club

- Match 52446.1 en U18 D1 entre Tremblay FC et Villepinte FC
- Match 52446.2 en U18 D1 entre Villepinte FC et Tremblay FC

*La CPDME a été avertie par mail de la non-présence des dirigeants du club de la JEUNESSE AULNAYSIENNE.*

La CDPME remercie les présences de M. Stéphane TEDGA, Dirigeant de Villepinte FC et de M. Arnold MAKWO, Président de Tremblay FC.

Les deux clubs prendront la responsabilité d'assurer la sécurité de toutes les parties prenantes et se sont mis d'accord sur des dates ; celles-ci ne seront pas affichées sur le site.

Les deux rencontres seront dirigées par 3 arbitres et 1 délégué à la charge des deux clubs.

- Match 52588.2 en U18 D3 du 15/05/2022 entre JS Villetaneuse et Atletico Bagnolet

La CDPME remercie les présences de MM. Rafik SAHRAOUI, Sami KHIDEN, Dirigeants de l'Atletico Bagnolet et remercie la présence téléphonique de M. Abdenour OURDIR, Président de JS Villetaneuse.

Le club recevant (JS Villetaneuse) prendra la responsabilité d'assurer la sécurité des joueurs de l'équipe visiteuse (Atletico Bagnolet) de l'arrivée au départ.

## **2. Organisation d'un match sensible.**

La CDPME rappelle aux clubs que pour l'organisation d'un match sensible, ils doivent compléter le dossier ([disponible en cliquant ici](#)) et le transmettre au District au moins 15 jours avant la date de la rencontre en question.

**Prochaine réunion le jeudi 19 mai 2022 à 18h00.**

**Président**

M. Abdelhafid HORMI.

**Secrétaire de Séance**

Mme Marina. SAUVAGE